

## ASSOCIATIONS : Des douches et des sanitaires mobiles

La communauté de communes VAL'COUSERANS propose déjà la location de chapiteaux pour les associations qui organisent des manifestations. A présent elle vient d'ajouter un nouvel équipement réservé toujours pour les associations et les collectivités : une remorque équipée de quatre douches et quatre sanitaires. L'idée est venue en constatant que l'association Val d'Erp Animation, qui organisait chaque été un trophée VTT au col d'Ayens, avait besoin de proposer aux compétiteurs des douches sur le site. Lors de la dernière édition, grâce à VAL'COUSERANS l'association a pu compter sur cet équipement mobile qui était à disposition des vététistes. Il faut savoir que ces sanitaires ont été montés par notre agent intercommunal, Guy PERREU, afin qu'elles soient opérationnelles pour l'événement. Enfin, il est également à noter que cet équipement a été financé entièrement par la Communauté de Communes pour un montant de 16.250 €.

### Tarifs :

#### Manifestations VAL'COUSERANS :

- 150 € les 2 jours et 100 € par jour supplémentaire.

#### Manifestations Bas-Couserans, Volvestre, Pays-Couserans :

- 300 € les 2 jours et 100 € par jour supplémentaire.



Les cabines utilisées cet été lors du 10<sup>ème</sup> Trophée d'Erp.  
Photo Jean-Noël PASSAL

### Renseignements et réservations :

Anne-Marie BRU les mardis et jeudis 05.34.14.30.68

## VOIRIE : Les travaux 2007 réalisés

Le marché attribuant le programme de travaux de voirie a été obtenu par l'entreprise ETPR de Mirepoix. Les travaux ont donc eu lieu sur les voies communales suivantes :

- chemin de la Lauzère (une partie) à Alos,
- chemin du Cagna à Clermont,
- chemin du Pouech (deuxième partie) et chemin du Chicou à Lescure,
- chemin des Bayles (chemin en direction de Saint-Lizier) à Montégut,
- hameau des Cabesses à Rivèrenert, place et rues.



La commission voirie présidée par André PUJOL a fait le tour de tous ces travaux pour vérifier la qualité de la prestation et constater que le programme a été respecté dans son intégralité. Le résultat a été jugé correct, seuls quelques détails sont à reprendre.

L'ensemble de ces chantiers a coûté 163.000 € TTC financé à 45% (réparti entre le département « Fond Départemental d'Actions Locales FDAL : 32.000 € » et l'État « Dotation Globale de l'Équipement DGE : 40.920 € »).

En début d'année cette même commission fera le tour des communes de la Communauté afin de préparer le prochain programme de voirie qui aura lieu à l'automne 2008.



Réunion de chantier à Rivèrenert.



## Installation de panneaux photovoltaïques :

La Communauté de Communes lance un appel aux propriétaires qui accepteraient d'installer des panneaux photovoltaïques.

Le terrain doit faire minimum 10 hectares exposé sud-sud-ouest, plat ou en pente légère (30% maximum). **Contact : 05.34.14.30.68**